

Master mention Psychologie sociale, du travail et des organisations

Présentation

Parcours proposés

- > parcours Ingénierie psychosociale et cognitive
- > parcours Ergonomie et psychologie des facteurs humains

Le master mention Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations vise à former des psychologues dans le domaine du travail. Il est composé de 2 parcours, permettant aux étudiants de se spécialiser dès le deuxième semestre :

- le parcours Ingénierie Psychosociale et Cognitive (IPC),
- le parcours Ergonomie et Psychologie des Facteurs Humains (EPFH).

Les deux parcours de ce master PSTO permettent l'obtention du **titre de psychologue**, dans la mesure où l'étudiant justifie d'un cursus complet en psychologie (Arrêté du 19 Mai 2006).

Organisation de la formation

Master 1 :

Tous les cours du semestre 7 sont mutualisés entre les deux parcours « EPFH » et « IPC ». La spécialisation s'opère au semestre 8 avec deux enseignements de 48h spécifiques aux parcours.

Master 2 :

L'organisation de l'année de master 2 diffère selon le parcours choisi par l'étudiant.

- Pour le parcours EPFH, l'année est partagée en deux périodes. Les cours se déroulent à temps complet de septembre à février, puis les étudiants sont en stage à temps complet à partir de début mars.
- Pour le parcours IPC, l'année se déroule sur 12 mois en alternance : les étudiants sont, en moyenne, 1 semaine à l'université et 3 semaines en « entreprise » (en qualité de stagiaire ou de salarié en contrat de professionnalisation). Quel que soit le parcours choisi, l'étudiant réalise un stage de 500h minimum.

Admission

Modalités d'inscription

MASTER 1 : Les candidatures sont sélectionnées après examen des dossiers.

a) Le dossier de candidatures sera constitué des pièces ci-après énoncées :

- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visés par la formation antérieure et leur adéquation à la formation dans laquelle le candidat souhaite s'inscrire.
- Les diplômes, certificats, relevés de notes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies.

b) Selon les formations il pourra également être demandé au candidat de fournir les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation exposant le projet professionnel et/ou les objectifs poursuivis par le candidat
- Un curriculum vitae ;
- Une attestation spécifique à la nature des enseignements de la formation visée ;
- Une lettre de recommandation du responsable de stage, d'engagement ou activité suivis par l'étudiant en dehors de sa formation.
- Des documents ou œuvres produits par le candidat permettant d'attester de ses compétences.

En savoir plus : <https://www.univ-rennes2.fr/formation/inscriptions-candidatures>

Public cible

Peuvent présenter leur candidature au Master 1 de la Mention PSTO :

- Les personnes titulaires de la licence de psychologie. Les candidatures des étudiants n'ayant pas encore validé leur licence au moment de la sélection seront également examinées par la commission de sélection, mais leur acceptation se fera sous réserve d'obtention de la licence de psychologie.
- Les candidats souhaitant faire valider leurs acquis personnels, professionnels, académiques : leurs candidatures seront examinées par la commission de sélection.
- Les dossiers de reprise d'études après une expérience professionnelle seront examinés par la commission de sélection.

• Accès possible au titre de la formation continue.

Les + de la formation ?

Stage

- > Stage: Obligatoire (140h en master 1 et au minimum 500h en master 2)

Infos pratiques

- > Composante : UFR Sciences humaines
- > Niveau d'étude visé : > BAC+5
- > Durée : 2 ans
- > Crédits ECTS : 120 crédits
- > Alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation continue
- > Lieu d'enseignement : Rennes
- > Campus : Rennes, Villejean

Infos complémentaires

- > [Suivi des diplômés](#)

